

COMMUNE DE MARBAIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2020**

Date de Convocation : 11/02/2020

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 10
- présents : 10
- absents non excusés : 0
- absents et excusés : 0

Objet de la Délibération N°01/2020

L'an deux mil vingt, le deux mars, le Conseil municipal de la Commune de Marbaix, s'est réuni à la mairie, au lieu habituel de ses séances à Marbaix, à dix-neuf heures quarante cinq, sur la convocation de M. Damien DUCANCHEZ, Maire.

Etaient présents : M. DUCANCHEZ D, M. BEDU JM, M. ISABEY D, M DELHAYE P, M POULEUR E, M MARTIN F, M. OLLIVIER C, M DEGOUSEE, Mme GIROUX H, Mme LAINE C,

Absents et excusés :

Secrétaire : Mme GIROUX Huguette

Approbation du Compte de Gestion 2019 **Commune de MARBAIX**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019,
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Les membres du conseil municipal déclarent par DIX voix pour :

Que le compte de gestion du budget de la commune de Marbaix dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part et approuve le compte de gestion 2019 de la commune.

Fait et délibéré à Marbaix, le 02 Mars 2020
Pour extrait conforme

Le Maire
Damien DUCANCHEZ

COMMUNE DE MARBAIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2020

Date de Convocation : 11/02/2020

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 10
- présents : 10
- absents non excusés : 0
- absents et excusés : 0

Objet de la Délibération N°02/2020

L'an deux mil vingt, le deux mars, le Conseil municipal de la Commune de Marbaix, s'est réuni à la mairie, au lieu habituel de ses séances à Marbaix, à dix-neuf heures quarante cinq, sur la convocation de M. Damien DUCANCHEZ, Maire.

Etaient présents : M. DUCANCHEZ D, M. BEDU JM, M. ISABEY D, M DELHAYE P, M POULEUR E, M MARTIN F, M. OLLIVIER C, M DEGOUSEE, Mme GIROUX H, Mme LAINE C,

Absents et excusés :

Secrétaire : Mme GIROUX Huguette

Vote des résultats de l'exercice 2019

L'assemblée examine le compte de gestion ainsi que le compte administratif de l'exercice 2019 qui font apparaître les résultats suivants :

Résultat de l'exercice 2019	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	254 396.70	19 299.28
Recettes	278 851.94	31 498.31
Résultats 2019	+ 24 455.24	+ 12 199.03
Résultats de 2018 reportés	+ 10 513.61	- 21 975.24
Résultats cumulés	+ 34 968.85	- 9 776.21

L'assemblée procède ensuite à l'examen de l'affectation de résultat qui fait apparaître un report comme suit :

Restes à réaliser reportés en 2020 des dépenses d'investissement	0
Restes à réaliser reportés en 2020 des recettes d'investissement	0
Solde des restes à réaliser de 2020	0
Rappel du solde d'exécution cumulé investissement de 2019 (001)	- 9 776.21
Résultat clôture investissement + fonctionnement fin 2019	+ 25 192.64
Le besoin de financement de la section d'investissement est de 9 776.21 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de procéder à un report du déficit d'investissement au compte 001 en dépenses d'investissement pour un montant de - 9 776.21 €
- de procéder à un report de l'excédent de fonctionnement au compte 002 en recettes de fonctionnement pour un montant de 25 192.64 €
- qu'il y a besoin de financement au 1068 pour équilibrer la section d'investissement du budget communal pour un montant de 9 776.21 €,

Le Conseil Municipal :

- Vote à l'unanimité (le Maire ne prenant pas part au vote) le compte administratif de 2019 de la commune
- Décide d'affecter les résultats définitifs détaillés ci-dessus.
- Autorise le Maire à reprendre ces résultats au budget primitif 2020.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal de Marbaix.

Fait et délibéré à Marbaix, le 02 Mars 2020
Pour extrait conforme

Le Maire
Damien DUCANCHEZ

COMMUNE DE MARBAIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2020**

Date de Convocation : 11/02/2020

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 10
- présents : 10
- absents non excusés : 0
- absents et excusés : 0

Objet de la Délibération N°03/2020

L'an deux mil vingt, le deux mars, le Conseil municipal de la Commune de Marbaix, s'est réuni à la mairie, au lieu habituel de ses séances à Marbaix, à dix-neuf heures quarante cinq, sur la convocation de M. Damien DUCANCHEZ, Maire.

Etaient présents : M. DUCANCHEZ D, M. BEDU JM, M. ISABEY D, M DELHAYE P, M POULEUR E, M MARTIN F, M. OLLIVIER C, M DEGOUSEE, Mme GIROUX H, Mme LAINE C,

Absents et excusés :

Secrétaire : Mme GIROUX Huguette

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire fait lecture du courrier en date du 27 novembre 2019 de l'Académie de Lille concernant l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2020.

Monsieur le Maire rappelle le cadre général (article D.521-10 du code de l'éducation) :

- 24 heures d'enseignement hebdomadaire
- 9 demi-journées (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi)
- 5h30 maximum par jour
- 3h30 par demi-journée
- une pause méridienne de 1h30

Monsieur le Maire rappelle les horaires hebdomadaires qui sont actuellement appliqués à l'école de Marbaix :

- Jours d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Horaire du matin : 8h45 à 12h (3h15)
- Horaire de l'après-midi : 13h30 à 16h15 (2h45)
- Total de 24 heures par semaine

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De maintenir les horaires hebdomadaires actuels à la rentrée 2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal de Marbaix.

Fait et délibéré à Marbaix, le 02 Mars 2020
Pour extrait conforme

Le Maire
Damien DUCANCHEZ

COMMUNE DE MARBAIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2020

Date de Convocation : 11/02/2020

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 10
- présents : 10
- absents non excusés : 0
- absents et excusés : 0

Objet de la Délibération N°04/2020

L'an deux mil vingt, le deux mars, le Conseil municipal de la Commune de Marbaix, s'est réuni à la mairie, au lieu habituel de ses séances à Marbaix, à dix-neuf heures quarante cinq, sur la convocation de M. Damien DUCANCHEZ, Maire.

Etaient présents : M. DUCANCHEZ D, M. BEDU JM, M. ISABEY D, M DELHAYE P, M POULEUR E, M MARTIN F, M. OLLIVIER C, M DEGOUSEE, Mme GIROUX H, Mme LAINE C,

Absents et excusés :

Secrétaire : Mme GIROUX Huguette

ACHAT TONDEUSE ET DEBROUSSAILLEUSE

Monsieur le Maire et Monsieur le 1^{er} adjoint en charge des travaux informent le Conseil Municipal le besoin d'achat d'une tondeuse et d'une débroussailleuse pour l'entretien des espaces verts de la commune.

Monsieur le 1^{er} adjoint indique au Conseil Municipal que deux épaves de Stiga peuvent être repris par la SARL GABIOT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis pour les différents modèles de tondeuse, à savoir :

Modèles	Prix TTC
Simplicity SZT150 22CV	4 235 €
Snapper ZT275 27 CV	5 000 €
Simplicity SZT250 27 CV	5 404 €
Simplicity SZT275 27 CV	6 080 €

Monsieur le Maire présente également le devis pour la débroussailleuse, à savoir :

- Débroussailleuse ECHO : 780 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE l'achat d'une tondeuse et d'une débroussailleuse
- CHOISIT le modèle de tondeuse Simplicity SZT275 27 CV pour un montant de 6 080 € TTC et la débroussailleuse ECHO pour un montant de 780 € TTC
- CHARGE Monsieur le Maire d'inscrire ces dépenses au budget 2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal de Marbaix.

Fait et délibéré à Marbaix, le 02 Mars 2020
Pour extrait conforme

Le Maire
Damien DUCANCHEZ